LES GRÈVES

A LILLE

Au tissage Ferron-Vrau

Les ouvriers du tissage Ferron-Vrau, 86, rue des Stations, se sont mis en grève hier matin à 9 heures.

Un nouveau réglement affiché dans l'usine annonçant que dorénavant la paie se ferait soir est la cause de la suspension du travail.

Jusqu'à ce jour les ouvriers étaient payés le samedi, mais M. Ferron, pour des raisons que nous ne connaissons pas, a décidé de changer cette coutume qui n'a pas plu à la grande majorité des ouvriers, aussi dès que ceux ci ont lu le nouveau réglement, une *certaine agitation s'est produite dans les ateliers* et à 9 heures du matin cinquante d'entre eux n'ont pas repris le travail.

A midi une trentaine de grévistes se sont joints à leurs camarades.

Une délégation composée de trois ouvriers a demandé à M. Ferron de revenir sur sa décision et de permettre aux tisseurs d'assister au métrage des pièces qu'ils ont fabriquées.

M. Ferron a répondu qu'il examinerait la question ; tout fait supposer qu'une entente interviendra rapidement.

A FOURMIES

Les ouvriers de MM. les fils de Théophile Legrand, filateurs et tisseurs à Fourmies, se sont réunis hier à midi à la Mairie de Fourmies, sous la présidence d'un adjoint, en remplacement de M. le Maire empêché ; cette réunion est demeurée sans résultat.

Une autre réunion, présidée cette fois par *M. Gocary, maire, a eu lieu à 6 heures* du soir. Nous en donnerons le résultat demain. On croit à une entente prochaine. MM. Legrand, ayant la réputation d'être très justes et très bons envers leur personnel.

Chronique du Sport

Les matchs internationaux

Hier, à 6 heures et demie du soir ont été courus au Vélodrome les matchs internationaux que nous avons annoncés hier.

Comme dimanche et grâce aux prix réduits des entrées, une foule nombreuse était présente. Voici les résultats :

Match entre MM. Delespierre et Accou, de Roubaix et Caen et Depape, d'Ixelles-les-Bruxelles. Ce match est couru sur 2000 mètres sans entraineurs.

1ere manche. — Caen, 1er — Depage, 2e — Accou, 3 — Delespierre 4e.

2e manche. — Depage, 1er — Caen, 2e — Accou, 3e — Delespierre, 4e.

Entre MM. Huet, de Bruxelles et Grandjean, de Paris, course sur 5,000 mètres sans entraineurs.

Huet a gagné les 1re et 3e manches.

Cette course a été particulièrement intéressante, vu la force des coureurs. A la troisième épreuve, aucun des concurrents ne veut prendre la corde.

Huet gagne au dernier tour avec deux longueurs.

Dans l'intervalle de ces courses, un match a été couru entre MM. Ascanio et Impens. Ce dernier a gagné de deux longueurs.

SPORT NAUTIQUE

Les Régates Internationales de Douai

Voici le programme des Régates Internationales qui auront lieu à Douai le 8 juillet 1895, à deux heures précises, sur la Scarpe, entre le Pont Rouge et le Pont de Lambres.

Première course (Juniors). — Embarcations bordant 2 avirons de pointe — Un tour, 1200 mètres, deux virages — Entrée: 6 francs.

1er prix, 80 fr. et une médaille d'argent — 2e, 30 fr. et une médaille de bronze.

Deuxième course (Juniors) — Embarcations à un rameur — Un tour 1200 mètres deux virages — Entrée : 8 francs.

1er prix, 50 francs et une médaille en argent — 2e, 20 fr. et une médaille de bronze.

Troisième course (Seniors) — Embarcations bordant 2 avirons de pointe — Un tour, 1200 mètres, deux virages — Entrée : 6 francs.

1er prix, 100 fr. et une médaille en vermeil — 2e, 50 fr. et une médaille en argent.

Quatrième course (Juniors) — Embarcations bordant 4 avirons de pointe — Deux tours, 2400 mètres, 4 virages — Entrée : 10 francs.

1er prix, 100 fr. et une médaille en vermeil — 2e, 50 fr. et une médaille en argent.

Cinquième course (Périssoires, un homme assis) — Un tour, 1000 mètres, un virage — Entrée : deux francs.

1er prix, 40 fr. et une médaille en argent — 2e, 25 fr. et une médaille en bronze — 3e, une médaille en bronze.

Sixième course (Seniors) — Embarcations à un rameur — Un tour 1200 mètres, deux virages — Entrée : 5 francs.

1er prix 100 fr. et une médaille en argent — 2e, 40 fr. et une médaille en argent.

Septième course (Seniors) — Embarcations bordant 4 avirons de pointe. — Deux tours, 2400 mètres quatre virages — Entrée : 10 fr.

1er prix 200 fr. et une médaille en vermeil — 2e, 100 fr. et une médaille en argent.

Huitième course — Périssoires, un homme assis, *course d'obstacles — 600 mètres, un virage.*

1er prix, 20 fr. — 2e, 10 fr. — 3e, une médaille en bronze.

La commission des régates se réserve de modifier l'ordre des courses, s'il y a lieu.

Les régates de Calais

La journée du 23 juin comptera dans les fastes du Comité des régates de Calais.

Le beau temps s'étant mis de la partie, cela a été sur toute la ligne un succès complet.

Vingt sociétés nautiques se trouvaient représentées à cette fête bien internationale, ainsi que l'attestaient les oriflammes multicolores qui enguirlandaient les bâtiments mouillés dans le bassin Carnot.

A 2 h. 1/2 précises, le signal de la 1re course est donné.

Chaque course est suivie d'une exécution de *notre excellente musique municipale.*

La tribune est garnie d'une société d'élite.

L'enceinte réservée est envahie. Sur le quai opposé une foule compacte acclame et excite les coureurs.

Voici le résultat des courses :

1re course. — 2 rameurs en pointe ou en couple. Embarcations de plaisance à clins, à 2 rameurs en pointe ou en couple avec barreur.

1er prix, l'Epinette, Sport-Nautique de Lille, en 6 m. 44 s. — 2e prix, Les Rapins, Rowing-Club de Lille, 6 m. 58 s. — 3e Le Père la Victoire, Union nautique de Calais, 7 m.

2e course. — Juniors. — Avirons de pointe. — Embarcations de construction libre, bordant 2 avirons de pointe avec barreur. — 1er, Sans Nom, Union nautique de Calais en 5 m. 53 s. — 2e Quand même, cercle de l'Aviron de Roubaix, en 6 m. 16 s. — 3e, Risque-tout, Emulation de Calais en 6 m. 22 s.

3e course. — Godille. — 1er, Ranson — 2e, Laforge — 3e, Querminy — 4e Derose.

4e course. — 2 Juniors, avirons de couple. — Embarcations de construction libre, bordant 2 avirons *de couple.* — 1er, Sténo, *Sport Nautique de* Lille, en 5 m. 48 s. — 2e, Coucou, Cercle des Régates de Bruxelles, en 5 m. 56 s. — 3e prix Trompe-l'œil, des Régates rémoises en 6 m. 22 s.

5e Course. — 2e Seniors avirons de pointe. Embarcations de construction libre, bordant 2 avirons de pointe avec barreur.

1er prix, Varije Knap, Sport Nautique de Bruges, en 5m30s — 2e, Ristondelle, Union Nautique de Calais, en 5m37s — 3, Alba, Société de la Basse-Seine, de Paris, en 5m38s — 4e prix ex-æquo, Germaine, Emulation de Boulogne et Fortune, Union Nautique de Calais, en 5m45s.

6e Course. — Bateaux de commerce.

1er prix, Ranson — 2e Calais N° 1 — 3e, Chatam — 4e, Calais N° 16 — 5e, Chatam N° 4.

7e Course. — 2 Seniors, avirons de couple. Embarcations de construction libre, bordant 2 avirons de couple.

1er prix, Sténo, sport nautique de Lille, 5m.57 — 2e Jujules, cercle des Régates de Bruxelles 6 m.

8e course. — 4 juniors avirons de pointe. — Embarcation de construction libre bordant quatre avirons de pointe avec barreur.

1er Lafrousse, sport nautique d'Amiens en 10m 10s — 2e Sleeping-Car, Rowing-Club d'Amiens en 10m11s — 3e les Fouinis, Union nautique de Calais en 10m23s — 4e Espiègle, Emulation Nautique de Boulogne en 10m32s.

9e course. — Périssoires pour un homme assis. Parcours, 1,600 mètres.

1er Passe-Partout, Régates Rémoises, 2e L'artiflot, Rowing-Club, Lille ; 3e Mégot, Rowing-Club, Lille.

10e course. — 4 Seniors, aviron de pointe. — Embarcations de construction libre, bordant 4 avirons de pointe avec barreur.

1er prix, médaille de vermeil et 500 fr. ; 2e, médaille de vermeil et 200 fr. ; 3e, médaille d'argent et 100 francs ; 4e, médaille d'argent.

1er Rayon-d'Or, Boulogne-Club en 9 m. 46 s. ; 2e, Sea Gull, sport nautique de Bruges en 9 m. 51 sec. ; 3e, Othello, société de la Basse-Seine, en 9 m. 59 s.

A 7 heures 1/2, à la salle St-Michel a eu lieu la distribution des prix, sous la présidence de M. Germain-Lemaire, adjoint au maire de Calais et *président de la commission des fêtes, qui en termes* très chaleureux et vivement applaudis du public a remercié les canotiers présents et a fait ressortir les avantages du sport nautique au point de vue des qualités hygiéniques et morales qu'il développe chez les jeunes gens.

M. Lestrade, membre du conseil a également pris la parole pour féliciter nos hotes, et les engager à revenir parmi nous l'année prochaine. Il a remercié les donateurs, et particulièrement la municipalité pour le généreux concours qu'elle ne cesse d'accorder aux canotiers.

Puis on a procédé à la distribution des prix.

La soirée s'est terminée par un bal au jardin Richelieu, illuminé avec un luxe vraiment prodigieux.

Un Lillois à Madagascar

Sixième lettre

Nous avons reçu de notre correspondant Jules Adrien, deux lettres en même temps. Nous avons publié hier la première ; voici la seconde :

Majunga, le 23 mai.

Le 1er bataillon du 13e régiment d'infanterie de marine a quitté le *Château-Yquem* le 21 dès le matin, pour aller établir son camp.

La splendide rade de Majunga, dans laquelle sont ancrés 23 navires de diverses compagnies ayant transporté les troupes et les munitions et trois cuirassés, présentait un splendide aspect d'activité, de mouvement, occasionné par le débarquement et le déballage des colis. Une foule de nègres, amenés du Soudan, de la Réunion et de diverses autres colonies, grouille et se démène avec des cris et des chants au milieu de cette plage encombrée de caisses, de voitures et de wagonnets.

Les troupes d'infanterie de marine qui ont troqué la tenue de France contre les vêtements coloniaux, vont établir leur campement à 1 h. 1/2 du quai de débarquement sur le sable, à l'ombre de quelques arbres croissant sur ce petit désert.

Mais les hommes attendent en vain jusqu'au soir les couvertures que l'on doit leur distribuer ; ils doivent se résigner à se coucher sur le sable, à la belle étoile, avec leur sac pour oreiller, ce qu'est d'autant moins agréable et plus imprudent que les nuits sont très fraiches.

Ce n'est que le lendemain matin que l'on commence à distribuer à chacun : une gamelle et un quart en aluminium, des ustensiles de campement, faits du même métal, un couvre-pieds, une toile imperméable, un moustiquaire, un béret de chasseur alpin, une paire d'espadrilles, et enfin les tentes.

Nous voici donc prêts à partir demain, 24 mai ; ce sera le commencement de cette colonne qui, certainement, nous ménage bien des surprises, bien des peines, et qui ne se terminera qu'à Tananarive.

Ce qui nous a fait le plus de plaisir, c'est d'avoir, enfin ! quitté le *Château-Yquem.* Ceci vous surprendra, car je ne vous en ai point encore parlé en ces termes, c'est que, en effet, j'espérais pouvoir n'en rien dire, si le régime était redevenu ce qu'il était au début. Il n'en a rien été, hélas ! et la dernière traversée nous a été bien dure à supporter ; nous aurions pu, cependant, être bien, mais le navire était mal administré ; nous en sommes arrivés à manquer de viande fraiche, à ne manger que du pain sortant du four, aussi lourd que du plomb, à peine travaillé, indigeste ; à n'avoir qu'une demi ration de tafia, et enfin, plus du tout, et, ce qui est pis encore, à ne boire, depuis Périm, c'est-à-dire pendant dix longs jours, que de l'eau pourrie qui occasionna chez beaucoup des douleurs d'intestins. Sur les vivres aussi on nous retranchait et plus d'un, parfois, ne put apaiser sa faim !

Heureusement, tout cela est passé, et il est à souhaiter que des précautions ont été prises pour que rien de semblable ne se reproduise durant la campagne, qui commence réellement.

Ce matin nous partons. C'est le début de la colonne ; nous nous rendons au camp de Mianancrivo, c'est-à-dire à 18 kilom.

Cette marche a été terrible. Depuis un mois que nous étions restés inactifs sur le navire, nous avions perdu l'habitude du sac. Aussi le nôtre, qui pèse 60 livres, nous a-t il éreintés immédiatement, aidé qu'il était par la chaleur. Partis à 4 heures du matin, nous arrivons à onze heures, ayant laissé en route 150 hommes ; heureusement, il n'y en a pas un seul de bien malade.

25 mai.

Ce matin, au départ de Mianancrivo, le bataillon est au complet.

La seconde étape nous a été plus facile, n'ayant plus que 8 kil. à faire, aussi personne n'est resté en arrière.

Les noms que je vous cite ne doivent pas vous donner l'idée d'une ville, pas même d'un village ni d'un hameau, car nous ne trouvons plus que l'emplacement ; il ne reste rien d'autre que des cases démolies et des pâturages brûlés : le 200e est en avant de nous, ainsi que le génie, qui a déjà fait 80 kil. de route.

Nous arrivons au camp de Marohogo, formons les faisceaux et mettons sac à terre ; nous mettons nos espadrilles, puis dressons la tente.

Nous resterons ici huit ou dix jours ; nous sommes deux bataillons et nous attendons le troisième.

Nous sommes très bien installés ; nous avons fait autour de la tente des barrières de branchages qui nous donnent de l'ombre et de la fraicheur ; nous avons une large rivière où nous nous baignons et où nous pouvons enfin nous débarbouiller et laver notre linge, qui en avait besoin.

Nous faisons la cuisine par escouade, et, soit dit en passant, elle est très bonne, ma foi ; du reste, si le cœur vous en dit..., un couvert de plus ou de moins !

Nous avons le réveil à 5 h. 1/2, car il ne fait jour qu'à 6 h. ; à 7 h.. visite du major pour les maladies, à 9 h. 1/2 appel et inspection, et repas.

De 10 h. à 3 h.. sieste. Défense de sortir des tentes ; en dort, on fait ce qu'on veut. L'après-midi, corvées et baignade ; à 8 h., retraite ; à 8 h. 1/2, appel.

Vous voyez qu'on dort bien, sur sa toile imperméable, sa couverture et sa moustiquaire, avec un sac pour oreiller. A partir de 6 heures du soir, nous mettons le béret, qui est très grand.

Nous sommes toujours en toile et cachou, ce qui ne nous donne pas trop chaud ; mais si nous devions continuer à marcher avec notre sac, nous n'arriverions pas 200 à Tananarive, où nous comptons être *avant le 14 juillet.*

Jules ADRIEN.

P. S. — Nous publierons demain les discours qui ont été prononcés à Ismailia, lors du séjour que durent y faire les marsouins, le Château-Yquem ayant échoué.

Chronique Régionale

NOS REPRÉSENTANTS

Voici comment se sont répartis, à la séance du 22 juin, les votes des députés du Nord et du Pas-de-Calais, dans les scrutins sur :

1° L'amendement de MM. Charles Ferry et Gustave Rivet à l'article 4 du projet concernant les boissons :

L'article 4 est ainsi transformé :

Les récoltants auxquels il n'est pas ouvert de compte à l'entrepôt acquitteront les droits au comptant, ou seront admis à souscrire un engagement de se libérer par quart dans le délai d'un an.

Sont exempts de tout abonnement et de prise en charge les propriétaires récoltants qui ne distillent pas plus de 20 litres d'alcool pur.

(Adopté par 209 voix contre 207).

Ont voté *contre* : tous nos députés.

2° La prise en considération de l'amendement de M. Ducos à l'article 3, demandant en faveur des petits bouilleurs une détaxe de 50 0/0 sur les 100 premiers litres.

(Repoussé par 300 voix contre 199).

Ont voté *contre* : tous nos députés.

Les buvettes des débits de tabac et l'abbé Lemire

M. l'abbé Lemire vient de déposer comme amendements au projet de réforme des boissons les articles additionnels suivants :

« A partir de la promulgation de la présente loi les dettes contractées pour liqueurs alcooliques consommées sur place dans un débit seront assimilées aux dettes de jeux et de paris visées par l'article 1965 du code civil.

» A partir également de la promulgation de la présente loi, il ne pourra plus être vendu en détail ni alcool, ni liqueurs alcooliques quelconques dans le local d'un débit de tabac.

La Préfecture du Nord

Un grand nombre de députés viennent de déposer un article additionnel à la loi de finances portant que la préfecture du Nord (ainsi que celles du Rhône, des Bouches-du-Rhône, de la Gironde, de la Seine-Inférieure, d'Alger) soit mise hors classe.

Le traitement des préfets hors classe est fixé à 24,000 francs.

Un nouveau timbre

Depuis quelques jours, l'administration des postes a mis en circulation un nouveau timbre à 15 centimes dont l'effigie reste la même, mais dont la teinte est d'un bleu beaucoup plus clair, et dont le papier est beaucoup plus léger.

C'est une innovation, afin de prévenir des fraudes nombreuses signalées, et en attendant le nouveau modèle, à l'étude.

Naufrage d'un navire Dunkerquois

On nous télégraphie que le steamer *Marguerite* de Dunkerque a sombré sur la côte anglaise.

Les passagers ont pu être sauvés.

Nominations officielles

Armée. — Les sous-lieutenants d'infanterie de terre dont les noms suivent sont admis, sur leur demande, à passer avec leur grade dans l'infanterie de marine : MM. Labarrière et Desaulty, du 127e ; Cousin, du 110e ; Rideau, du 8le ; Calendini, du 145e.

Conseil central d'Hygiène et de Salubrité du Nord

Séance du 17 juin 1895

Présidence de M. le Préfet

MM. Gorez, P. Hallez, en son nom et au nom de M. Lotar, empêché, communiquent au Conseil un certain nombre de rapports avec avis favorables sur des demandes d'ouvertures d'Ecoles, d'autorisation de brasseries, savonneries, etc.

Les conclusions des rapporteurs sont adoptées.

A la suite d'un rapport de M. Pollet, le Conseil central décide :

1° De donner un avis défavorable à une demande d'autorisation d'une tuerie particulière à Wattrelos. La population de cette commune est, en effet, largement suffisante pour alimenter un abat oir.

2° Qu'il n'y a pas lieu, comme le demande le demande le Conseil d'hygiène de Dunkerque et le rapporteur, de classer dans la 2e catégorie les *parcs à moutons arrivant de l'étranger.*

3° Il émet le vœu suivant :

1° Faire appliquer par la ville de Dunkerque l'article 28 de la loi sur la police sanitaire.

II. Qu'indistinctement tous les animaux vivants arrivant à l'importation soient soumis à une quarantaine dont la durée sera terminée par le service sanitaire.

M. Renard communique au conseil les intéressantes observations recueillies par l'Institut Pasteur de Lille au sujet du traitement de la Dipthérie par le Serum.

Sur *54 diphtéries* provenant de la ville ou des environs pour lesquelles il avait fait le diagnostic au laboratoire, il a eu d'après les renseignements fournis par les médecins qui ont fait des injections de Serum *51 guérisons* et 3 décès seulement, et encore ces trois décès sont survenus chez des malades qui avaient des complications dues à la présence des Streptocoques (Pnemonie et Erysipèle).

Ces résultats montrent l'efficacité presque absolue du traitement, lorsqu'il est institué en temps opportun.

Il émet en conséquence le vœu que ces faits soient portés à la connaissance du public par tous les moyens possibles. »

Ce vœu est adopté à l'unanimité des membres du Conseil présent à la séance.

M. Taibaut présente un certain nombre de rapports sur des demandes d'autorisation ou de maintien en activité de fabrique de colle, de dépôts de guanos, de poissons, de fonderies de suif, de dépôt de pétrole, etc.

Ces affaires donnent lieu à des avis tantôt favorables, tantôt défavorables.

Les conclusions du rapporteur sont adoptées par le Conseil.

La séance est levée à 9 heures 1/4 du soir.

LE FESTIVAL DE LOOS

Le tirage au sort des primes attribuées aux sociétés de musiques et d'orphéons qui ont participé au festival de Loos a eu lieu hier à trois heures de l'après-midi dans la grande salle des fêtes.

En voici les résultats :

1re prime, 500 francs, l'Union Chorale de Saint-André — 2e prime, 200 francs, la Chorale l'Aurore d'Esquermes — 3e prime, 150 francs, la Fanfare des Trompettes de Roubaix — 4e prime, 100 francs l'Union chorale de Bargues — 5e prime, 75 francs, le Choral des Minicks-Clubs de Lille.

6e pr., 50 francs, l'Union de Lille à Moulins — 7e pr., 25 fr., *fanfare la Concorde d'Emmerin* — 8e pr., 25 fr., l'Union Chorale de Lys-lez-Lannoy — 9e pr., 25 fr., l'Avenir Moulinois.

Une prime supplémentaire de cent francs a été tirée entre les sociétés ayant concouru en première division. C'est l'*Union des Trompettes* de Roubaix *que le sort a favorisée.*

Primes attribuées aux chefs des musiques et orphéons. — 1re prime : 50 francs, l'Avenir lyrique de Tourcoing ; 2e, 25 francs, la Fanfare de Fives-Lille.

Prix de tenue militaire. — Médaille d'argent grand module, l'Harmonie municipale d'Haubourdin.

Tenue civile. — Médaille d'argent grand module les Minicks-Club.

Prix mixte. — Médaille d'argent, la Fanfare de l'Imprimerie Danel.

⁂

Après la distribution des primes, M. Tomsain, au nom des sociétés qui ont participé au festival a remercié M. Georges Potié et la commission des fêtes de l'accueil si sympa*thique que la population de Loos a faite aux* sociétés étrangères.

Il déclare que ses amis et lui ont admiré sans réserve tous les soins qui ont été pris afin de donner satisfaction à tous, résultat qui a été amplement atteint.

Les représentant des sociétés se retirent en assurant à M. Potié qu'ils seront toujours heureux de répondre affirmativement à toutes les invitations venant de la municipalité de Loos et qu'ils conserveront toujours le souvenir de l'agréable journée qu'ils ont passée au milieu de ses habitants dont la cordialité les ont vivement touchés.

M. Potié, maire de Loos a répondu qu'il était heureux d'entendre ainsi faire l'éloge de *la commission des fêtes et de ses administrés* qui ont véritablement fait tout ce qui était possible pour la réussite de la fête et c'est à eux surtout que revient l'honneur du succès obtenu. Se tournant ensuite vers MM. Cattigny, Loridan et Glorian, membres de la Commission, M. Georges Potié les remercie chaleureusement du zèle et du dévouement qu'ils n'ont cessé de donner des preuves et c'est grâce à eux que tout s'est passé sans-à-coup.

Une salve de bravos accueille les paroles de M. le Maire dont l'aménité a su provoquer et obtenir le concours de toutes les bonnes volontés.

Départ du ballon

Le départ du ballon la *Ville de Loos*, cubant 800 mètres cubes était annoncé pour quatre heures, mais le vent qui souffle en tempête fait retarder l'ascension.

Pour faire patienter le public très nombreux qui se presse rue du Sentier pour voir le ballon, la musique municipale de Loos, joue les airs les plus entraînants de son répertoire.

Enfin, à cinq heures, MM. Flinois, Glorian et Crépin prennent place dans la nacelle et la *Ville de Loos* d'un bond s'élance dans les airs aux acclamations d'une foule énorme.

Le ballon a atterri à Aubigny-au-Bac. La descente s'est effectuée sans accident.

Les aéronautes sont rentrés à Lille par le *train de onze heures.*

Par suite d'une entente avec le « Progrès du Nord, » nous pouvons offrir aujourd'hui à nos lecteurs une Carte détaillée de l'itinéraire de Majunga à Tananarive, dressée d'après les documents les plus récents et accompagnée de la description de la route, ainsi que d'une Carte de l'Ile entière de Madagascar.

Cette Carte, qui permettra de suivre la marche du Corps expéditionnaire, est en vente dans nos bureaux et chez tous nos correspondants AU PRIX DE 20 CENTIMES.

Elle sera envoyée « franco » à toute personne qui en fera la demande et qui nous adressera 30 CENTIMES en timbres-poste.

Roubaix d'Amérique

Il y a douze ans, un bon jeune homme de Roubaix, qui s'ennuyait chez lui, partit pour l'Amérique, où il se fit éleveur de moutons. Il s'appelait Pierre Wibaux. Puis, tout en vendant sa laine et ses gigots, il s'amusa à fonder une ville, pour se distraire. C'est le sort préféré des Yankees : quand ils s'ennuient, ils vont dans le désert, où ils édifient une mairie et une église en planches, très modestes, semblables à des huttes de cantonniers : au bout de six mois, il y a autour des deux bicoques, un millier d'autres habitations et, après une dizaine d'années, la ville se trouve définitivement baptisée et classée. C'est ce qui est arrivé à M. Pierre Wibaux, le marchand de moutons : douze ans lui ont suffi, pour créer une cité prospère, qu'il a nommée Roubaix, en souvenir de son lieu de naissance.

Et maintenant, la lutte est ouverte, entre le Roubaix de France et le Roubaix d'Amérique : laquelle des deux villes l'emportera sur l'autre ?

En tout cas, l'exemple de Pierre Wibaux nous montre qu'on a plus vite fait de fonder une ville que de créer le plus modeste jardin : un arbre met vingt ou trente ans à pousser et à devenir gros, tandis qu'une cité comme Roubaix d'Amérique est déjà grande fille *après douze ans d'existence.*

D'ailleurs, il en a toujours été de la sorte : Romulus, escorté d'une bande d'escarpes et d'aventuriers, fonda *Rome le plus aisément* du monde. Mais il est autrement long et difficile de fonder une famille. — R. D.

Chronique Locale

ROUBAIX

Carillonnera-t-on ? Carillonnera-t-on pas ?

Dans une coquette localité située non loin d'une de nos villes de Roubaix et de Tourcoing vivaient deux amoureux.

Ils aimaient errer dans les sentiers déserts, respirer la troublante odeur exhalée par la campagne en fleur ou rêver sur les rives du canal, lequel prenait un étrange aspect de mysticisme *lorsque la lune se reflétait dans* l'onde comme dans un miroir.

Exempts d'ambition, ils étaient sans soin, sans soucis. Tout entiers à leurs amours, ils pensaient que jamais ne finirait le roman si bien commencé. Mais tout a une fin en ce monde ; la pureté idéale de leur ciel azuré devait bientôt se ternir.

Prise d'une langueur inconnue, la jouvencelle perdit sa gaieté ; ses yeux se voilèrent d'une mélancolie inquiète ; une affreuse pâleur s'étendit sur ses joues jadis roses et veloutées comme le fin duvet d'une pêche.

L'amant, effrayé, tremblant de perdre celle qu'il aimait plus que lui-même, s'en fut consulter un disciple d'Esculape.

Selon ce dernier, le temps, plus que la science, devait avoir raison de la singulière comédie qui s'était abattue sur la pauvre fillette. Toutefois, comme remède préventif, il conseilla de régulariser devant M. le Maire un mariage depuis longtemps conclu sous le clair regard des étoiles.

Le jeune couple, tout joyeux d'avoir à suivre un traitement qui répondait si bien à ses secrets désirs, s'empressa d'obéir aux prescriptions du savant docteur.

Donc, en l'an de grâce 1895, dans la saison où fleurissent les violettes et les roses, l'hyménée eut lieu.

Mais sans pompe, comme il convient à des gens qui veulent cacher leur bonheur aux yeux des profanes, afin de pouvoir en goûter toutes les voluptés en véritables égoïstes...

Hélas ! trois fois hélas, le soir même, le mari au lieu de la fleur d'oranger, trouvait un joli poupon rose dans la corbeille de noce.

Quelques jours après, les jeunes époux, aussi exacts à remplir leurs devoirs de chrétiens que leurs devoirs de citoyens présentaient à M. le curé le fruit prématuré de leur union :

⁂

Le bon pasteur pensant que l'expiation de l'outrage fait à Dieu et à Dame Morale n'était pas suffisante, baptisa l'enfant pour le tirer des griffes Satan, mais refusa de laisser annoncer par un joyeux carillon que l'Eglise comptait un petit ange de plus.

Une pareille solution n'était pas faite pour satisfaire les deux jouvenceaux. Ils prétendent que, s'étant mariés avant la naissance du chérubin, celui-ci est parfaitement légitime, et comme tel a droit à tous les honneurs que l'Eglise rend en pareil cas à ses nouveaux adeptes.

Aussi se disposent-ils à en appeler à sa grandeur l'Evêque. Celui-ci tranchera-t-il la question dans un sens favorable ? C'est ce qu'attend impatiemment la population de la coquette localité située non loin d'une de nos deux villes de Roubaix et de Tourcoing. Aussi la grande question à l'ordre du jour est celle-ci.

Carillonnera t-on ? Carillonnera-t-on pas ?

E. ROLHA.

Feuilleton de l'*Avenir Roubaix Tourcoing* 133

La Margot

GRAND ROMAN DRAMATIQUE

PAR

MARC MARIO

Il écrivit une dépêche en ces termes :

« J'ai trouvé mon affaire impasse Deligny, 6, XVIIIe *arrondissement*, à deux pas des fortifications et du chemin de fer de ceinture Si tu as quelque chose à me dire, fais demander Louis Pépin. — J'ai vu Louis Rose ce matin. Ça marchera.

ISIDORE »

Sur l'adresse il écrivit :

MM. Lautal et Cie, rue du Vieux Colombier, 13

A six heures du soir, Isidore alla diner dans un *petit restaurant de l'avenue de Clichy*, puis pour tuer le temps, il se promena dans le quartier et rentra à son nouveau domicile de l'impasse Deligny.

Il était à peine entré qu'il s'entendit appeler.

— Monsieur Pépin ! monsieur Pépin ! criait la propriétaire.

Il sortit aussitôt.

— Une lettre, monsieur Pépin !

— Ah ! bon, fit Isidore qui pensa de suite que c'était de Lautal. Ce doit être de mon patron pour de l'ouvrage, je suis allé le prévenir ce matin de mon changement de domicile.

Et il prit des mains de Mme Roulet la lettre *que le facteur venait de lui remettre.*

Voici ce que Lautal lui écrivait :

« J'ai reçu tantôt la visite de Bérard qui » est sorti de la Santé et qui y avait fait ta » commission à Louis Rose. Il venait te » voir pour savoir ton adresse. J'ai pensé » aussitôt à l'utiliser pour le coup de lundi. » Je me suis arrangé de telle façon qu'il sache en m'entendant causer que le jeune » comte de Curciat doit m'apporter la somme » convenue. J'ai compris à son visage que » j'avais réussi. J'en ai été d'autant plus » convaincu que l'ayant filé, quand il est » *sorti de la maison, je l'ai vu se diriger vers* » la rue de Bellechasse, où il allait sans » doute prendre des renseignements. Il médite d'attaquer le fils de la marquise et de » s'emparer du chèque. C'est tout ce qu'il » nous faut. Inutile donc d'agir toi-même. » Je lui ai dit qu'il trouverait Louis Rose à » Montreuil. Ils agiront sans doute de concert. Laisse-les faire, mais veille au grain. » Ça sera plus prudent.

» Ne perd pas Louis Rose de vue.

» Bien à toi,

« LAUTAL. »

— Oh ! mais ça va tout seul, dit Isidore après avoir lu ! Bono ! nous allons laisser opérer nos deux gaillards. — D'ailleurs, je n'ai qu'à attendre ; Louis Rose viendra tout seul à la rue Mercadet. — Occupons-nous du plus pressant.

Isidore prit alors une allumette, mit le feu à la lettre, la jeta dans la cheminée, et, après l'avoir vue se consumer, il en éparpilla encore les cendres.

Puis, il ouvrit sans bruit la fenêtre de sa chambre qui donnait sur des terrains non construits et il l'enjamba, après avoir éteint sa bougie.

Il prit dans le petit paquet qu'il avait apporté un couteau d'une jolie dimension à l'aide duquel il creusa un trou dans le sol contre le mur de la maison et juste devant sa fenêtre.

Quand il le jugea assez profond, il y ensevelit le paquet qu'il avait apporté et se mit à le recouvrir.

Il dispersa la terre qu'il y avait en trop, piétina sur l'emplacement, y jeta quelques cailloux qui devaient dissimuler son ouvrage.

— Là, fit-il quand il eut achevé. Le fourbi est à l'abri. Lundi soir nous déterrerons les bibelots. — Maintenant, je n'ai rien de mieux à faire qu'à dormir.

En disant cela, Isidore était rentré chez lui.

Il referma sa fenêtre, ralluma sa bougie, fit son lit, se coucha et ne tarda pas à dormir comme dort le juste dont l'esprit est exempt de toute inquiétude.

⁂

Le lendemain matin, à la pointe du jour, Bérard arrivait à Montreuil et se faisait indiquer la maison où logeait Louis Rose.

— Tiens, ce vieux Bérard, s'écria le fils de la marquise ! c'est vrai, t'as fini ton temps.

— Depuis hier, ma vieille.

— Et qu'est-ce qui t'as dit que je perchais ic. ?

— C'est mon ami Isidore, parbleu ! l'employé de Lautal.

— Une fière canaille, ce Lautal, fit Louis Rose.

— Vrai

— Pour sûr.

— Il t'a refait ?

— Nisco ! est-ce qu'on me le poss, à moi ? Tu m'as donc pas bien reluqué ? — Mais il voudrait m'en conter. Va te faire fiche. C'est moi qui pris le parti de le planter là.

— C'était donc une colle ? t'es pas le fils d'une *dame de la haute* ?

— Est-ce que je sais ? — C'est lui qu'a inventé cette balançoire pour faire chanter quelque riche bougresse. — Il m'a collé ici sous prétexte de me faire garder sa bicoque. Ce qu'il y a de bon, c'est qu'il aboule toujours de temps en temps quelques billets de cent.

— T'es pas malheureux, alors ?

— Non, mais je commence à m'embêter ici et je me demandais tout à l'heure si je ne ferais pas mieux de planter-là mon Lautal et sa bicoque. — Et toi qu'est-ce que tu manigances ? As-tu trouvé un truc ?

Alors, Bérard, s'approchant de son camarade et le regardant bien en face, il lui dit, d'une voix basse :

— Et un fameux *encore !*

— Bah !

— C'est même presque à toi que je le dois.

— A moi.

— Je t'ai dit que j'étais allé chez ton Lautal pour voir Isidore et savoir où était ta canfouine...

— Oui, eh bien ?

— C'est là que j'ai pigé mon truc.

— Chez Lautal ?

— Juste !

— Babille-moi ça.

— Je suis venu ici pour t'associer, mais *avant, tu sais, il faut que nous nous jurions.*

— De ne pas nous vendre l'un l'autre ! naturellement. Pour moi, je te jure que je suis franc comme l'or avec les amis.

— Eh bien ! écoute.

Alors, Bérard raconta à Louis Rose par quel moyen il avait surpris une conversation entre Lautal et sa femme.

— Tu entraves, dit Bérard, c'est ce qu'il y a de plus facile au monde et c'est un chopin numéro un, ma vieille !... Cinq cent mille balles !

— Dieu ! fit Louis Rose, faut-il qu'elle ait un gros péché, cette marquise de mon cœur, pour chanter aussi haut que ça. Car tu sais, n'y a pas à dire mon bel ami, ces cinq cent mille balles *c'est une romance que mon Lautal* lui fait pousser dans les notes aiguës.

— Parbleu !

— Et dire que ces gens-là ne sont pas pigés ! Ils travaillent en sourdine, personne ne voit rien dans leur jeu et ils ne vont ni à Mazas, ni à Poissy, ni en récluse, ni au grand pré.

— Tiens, si tu veux, lorsque nous aurons réussi, nous nous établirons professeurs de chant. Ça y est-il ?

— Je n'dis pas non.

— Eh bien ! comment allons-nous faire pour notre gommeux ?

— Bien simple, répondit Louis Rose ! Faut le délester de son chèque.

— C'est mon avis, mais il faut d'abord savoir comment il est fait le jeune homme.

— Ce n'est pas malin puisque tu sais où est l'hôtel. Il n'y a qu'à se planter là jusqu'à ce qu'on le voie sortir, alors on verra sa frimousse. — Je m'en charge, si tu veux.

— Bon, c'est convenu.

— Nous nous entendrons mieux d'ici là. D'abord, moi je fiche le camp d'ici.

— T'as des quibus ?

— Parbleu ! j'ai encore reçu cent balles hier de Lautal et cent cinquante d'un bonhomme qui me fait travailler pour lui, afin de savoir ce que fait le patron.

— Ah ! elle est bonne !

— Mais je les lâche tous les deux. — J'ai à peu près quatre cents balles. Je gardais ça pour les jours de débine.

— Moi je suis pané comme un rat d'église.

— Eh bien ! *quand on est deux on partage.* — Mais écoute, je vais te donner un conseil.

— Lequel ?

— Cinq cent mille balles, ce n'est pas une petite affaire, et mon avis serait qu'il faut prendre toutes ses précautions pour que le tour ne rate pas.

— A nous deux, il ne peut pas rater.

— On ne sait pas. — Mais je crois qu'il vaut mieux être à trois.

— Euh ! fit Bérard.

— Mon vieux, c'est plus sûr. Et puis il y a une grenouille assez grosse pour la manger à trois, va.

— Je n'dis pas non, mais où prendre le *troisième* ?

— Ah ! c'est ça, faut pas prendre le premier fagot venu.

— Qui alors ?

— Je connais un type qui ferait bien notre balle.

— Comment tu l'appelles ?

— Oh ! tu ne le connais pas. Il était à Poissy en même temps que moi. Je t'en réponds comme de moi. — Tiens, je l'ai vu hier. Je l'ai rencontré chez le troquet où je boulotte. Il s'appelle Lamy de son nom. Mais tu comprends, il a changé. Il se nomme Garot. Il demeure rue Marcadet, 315. Et c'est un gas à poigne, tu sais.

— Eh bien ! qu'est ce qu'on lui donnera ?

— On partagera la poire en trois.

— Ah ! non, moi je veux un plus gros morceau pour avoir déniché le truc.

— C'est juste. Eh bien, tu prendras deux cent mille balles et Garot et moi nous partagerons le reste. — Ça te va ?

— Tout aussi bien.

— Maintenant, reprit Louis Rose, je t'emmène déjeuner chez mon empoisonneur, puis nous filons chez Garot.

Louis Rose et Bérard allèrent chez le marchand de vins où nous avons vu la veille Isidore, et ils se firent servir un déjeuner beaucoup plus copieux que confortable.

Le garnement annonça au marchand de vins qu'il partait.

A midi, ils arrivaient ensemble au domicile du faux Garot.

CHAPITRE XCII

LE PLAN DE LAUTAL

Louis Rose et Bérard expliquèrent au faux Garot le plan qu'ils avaient conçu.

Pendant qu'ils parlaient, Isidore faisait une grimace de dédain.

— Ça n'a pas l'air de te sourire, lui dit Louis Rose.

— Je n'y crois pas.

— Bérard lui-même l'a entendu chez le Lautal, dit Louis Rose.

— C'est moi-même qui l'ai entendu, affirma le libéré.

— Allons donc, vous ne me ferez pas gober que des gens de l'acabit de ce Lautal laissent trimbaler comme ça cinq cent mille balles par un gamin de vingt-cinq ans. Ces gens-là font leurs affaires eux-mêmes.

— Possible. Toujours est-il, dit Bérard, que je réponds que ce sera le jeune homme qui portera ce chèque.

— Puis, il y a une autre raison qui fait que je ne me décide pas, ajouta le faux Garot. Je n'aime pas à opérer comme ça en pleine rue ; sans compter que je ne suis pas pour le surin.

— T'as le trac alors, dit Louis Rose.

— Si tu veux.

— Enfin, ça ne te va pas.

— Non, si je dégotte le truc que je cherche, je vous le dirai à tous deux et nous le ferons ensemble, puisque vous avez pensé à moi. Mais, pour cette fois, je n'en suis pas.

Il fut convenu entre Bérard et Louis Rose qu'ils agiraient seuls.

Avant tout, ils voulurent se procurer un logement où ils pussent être tranquilles.

Ils trouvèrent leur affaire du côté de la gare Montparnasse.

Ils eurent soin, bien entendu, de se donner des noms d'emprunt.

Bérard montra à son camarade l'hôtel du marquis de Curciat.

(*A suivre.*)